
PROCÈS-VERBAL
DU CONSEIL CONSULTATIF D'INSTITUT
15 NOVEMBRE 2021
14h-17H
(PRESENTIEL ET DISTANCIEL)

Table des matières

Membres avec voix délibératives	1
Membres avec voix consultatives	2
1. Informations générales	2
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 27 septembre 2021	3
3. Politique générale	3
- Ressources humaines : Campagne d'emploi 2022-2023	3
4. Formation	4
- Procédure d'admission en master 1 ^{ère} année 2022-2023	5
- Présentation du projet d'arrêté fixant les modalités de formation initiale des personnels enseignants et d'éducation de l'enseignement public stagiaires	6
5. Relations internationales	8
- Proposition de réponse à l'appel AMIDEX	
« Multilinguisme : cursus en langue étrangère	8
- Mobilités internationales	9
6. Questions diverses	9
Annexe 1 : Campagne d'emploi 2022-2023 enseignants	10
Annexe 2 : Procédures d'admission Master MEEF 1 ^{ère} année 2022-2023	11

Présents

Membres avec voix délibérative

Présent.e. s :

Mesdames et Messieurs Véronique AUGÉ ; Laurence BALY ; Marie-Laure BARBIER ; Isabelle BEURROIES ; Patrice BONNET ; Jérémy CASTERA ; Jean-Charles CHABANNE ; Marjolaine CHATONEY ; Fatima CHNANE-DAVIN ; Laurence ESPINASSY ; Nicolas FLAVIER ; José FOUQUE ; Daniel IMBERT ; Patrice LAISNEY ; Isabelle MAGNI ; Valérie MALHES ; Georges MERLE. Valérie MUNIER ; Noémie OLYMPIO ; Graham RANGER ; Olivier VORS ; Rachid ZAROUF.

Représenté.e. s :

Mesdames et Messieurs Virginie BABY-COLLIN par Laurence ESPINASSY ; Didier BARD par Patrice LAISNEY ; Jeanne CADIEUX par Fati DAVIN ; Bernard CHIROL par Véronique AUGÉ ; Jean-Yves DALVERNY par Olivier VORS ; Marion TELLIER par Jérémy CASTERA ; Pascal TERRIEN par Patrice BONNET.

Excusé.e. s :

Mesdames et Messieurs Whitney AICHOUR ; Antonia AMO-SANCHEZ ; Isabelle ARTIGUES ; Anne BIRECKI ; Catherine BLAYA ; Alain BRUNIAS ; Maeva CHALLIEZ SANCHEZ ; Frédéric COLLART ; Stéphane FERRAIOLI ; Marie-Hélène GROSBRAS ; Jean-Louis LEYDET ; Colin MCDONELL ; Nathalie MIKAILOFF ; Christine MUSSARD ; Julie VEYRINQUE ; Sylvie WHARTON ; Céline YORDIKIAN.

Membres avec voix consultative

Présent.e.s :

Mesdames et Messieurs Hélène ARMAND ; Didier ALBRAND ; Malek BOUZID ; Claire ENEA-DRAPEAU ; Sandrine ESCHENAUER ; Alain GARCIA ; Jean-François GARCIA ; Julien GARRIC ; Anne GOMBERT ; Beate HOSCHEK-LEMESLE ; Delphine JOSEPH ; Stéphanie MAILLES-VIARD-METZ ; Nicolas MASCRET ; Serge MAZEAU ; Martine QUESSADA ; Mailys SILVY ; Anaïs TREMEGE ; Christiane MISSIMILLY pour Vincent VALÉRY.

Excusé.e.s :

Mesdames et Messieurs Catherine ALBARIC-DELPECH ; Solenne ALBERTINI ; Marlène ASTRION ; Magali BELLATORE ; Valérie BARANES ; Fabrice BARTH ; Pascale BRANDT-POMARES ; Martine CONIO ; Alice DESERIEYS PEDREGOSA ; Anne DEMEESTER ; Mathilde FAVIER ; Boumédienne FEGHOUL ; Frédéric GILARDOT ; Suzanne GUILHEM ; Jean-François HEROLD ; Karine ISAMBARD ; Frédéric LETERME ; Lionel MARIN ; Stéphane MOURLANE ; Aurélie PASQUIER-BERLAND ; Christian PATOZ ; Marie-Emmanuelle PEREIRA ; Herilalaina RAKAMOTO RAHARIMANANA ; Jean-François RANUCCI ; Véronique REY ; Nathalie REZZI ; Ariane RICHARD BOSSEZ ; Nathalie RICHIT ; Magali ROBAGLIA ; Frédéric SAUJAT ; Nicolas SEMBEL ; Vincent SATNEK ; Maxime TRAVERT ; Jessyca TRETOLA ; Lionel VALLUY-ANDRE ; Eric VOTTERO.

Valérie MUNIER excuse l'absence de Pascale BRANDT-POMARES.

1. Informations générales

• Les élections

Martine QUESSADA : Les élections des 15 et 18 octobre ont permis de renouveler certains membres des instances de l'Inspé, au CI, au CCI, aux commissions de sites et à la CPAT, notamment les représentants des usagers. Les étudiants sont désormais représentés avec 4 sièges au CI, 4 au CCI, 4 aux Commissions de sites d'Aix et de Marseille, 3 aux Commissions de sites de Digne et d'Avignon. Deux sièges des personnels ont été renouvelés au CI, un pour le personnel administratif et technique, un pour un collège des enseignants. Nous démarrons le CCI aujourd'hui avec cette nouvelle composition.

Résultats des élections de l'Inspé : <https://inspe.univ-amu.fr/fr/elections-aux-instances-inspe>

• Le séminaire des responsables

Mailys SILVY : Les responsables des différents pôles de l'Inspé se réunissent pour un séminaire sur la thématique du bien vivre ensemble jeudi et vendredi à Digne les Bains. A cette occasion, des ateliers de créativité, des jeux de rôles et d'activités plus ludiques sont prévus. Les vélos électriques gagnés par les 10 étudiants Dignois au concours vidéo des journées d'accueil seront remis par la MGEN. Le vendredi matin aura lieu une présentation du Wendo verbal, une méthode européen-canadienne d'auto-défense contre les agressions verbales et pour une communication bienveillante.

Anne GOMBERT : Peut-on préciser les raisons du choix de travailler sur cette thématique avec les responsables, ainsi que les méthodes et les outils utilisés ?

Laurence ESPINASSY : Playtime est une société qui conçoit des dispositifs et des solutions ludiques. Les modalités de travail ont été adaptées aux populations de l'Inspé, dans la perspective de réfléchir autrement à une communication bienveillante. Dans l'urgence, nous avons parfois des modalités de communication qui peuvent être rudes et il s'agit de prendre conscience de ces mécanismes et de les améliorer. Le principe de ce séminaire est aussi d'être surpris par ce qui nous sera proposé.

Information sur les outils et la méthode : <https://www.play-time.fr/notre-outil-le-jeu/>

• ARES

Laurence ESPINASSY : ARES est un outil de l'ENT qui permet de piloter le cadrage des formations et des services des personnels. La responsable du pôle ressources et moyens a reconfiguré ARES avec la nouvelle maquette et les services pourront être complétés dans une enveloppe déjà paramétrée. Un code d'action a été attribué à chacune des UE pour chacun des semestres afin d'éviter de trop nombreuses sous-actions. Les responsables de

parcours et d'options ont été informés de ces paramétrages afin d'organiser le travail des équipes. Les formateurs peuvent ensuite effectuer la saisie, chacun étant responsable de son service. Afin de mieux identifier et équilibrer les forces vives de l'Inspé et les services, ARES sera ouvert jusqu'à Noël, puis fermé, le principe étant de déclarer un service prévisionnel. Il réouvrira en avril pour que chacun puisse réguler en fonction du service fait.

Isabelle BEURROIES : Comment cela fonctionne-t-il lorsque les heures sont effectuées par des personnes rattachées à d'autres composantes ? Jusqu'à présent, il était possible de saisir les vœux en fonction des départements. En Sciences, nous avons une répartition des enseignants selon les départements qui effectuent les bilans. Si les vœux sont saisis comme provenant d'autres composantes, cela pourrait rendre le suivi problématique.

Patrice BONNET : Cela doit toujours être possible, en principe on peut ressaisir les vœux dans la composante d'affectation de l'enseignant-chercheur. Tous les codes ont en revanche été changés et les responsables de parcours vont les diffuser.

- **KARUTA**

Patrice LAISNEY : KARUTA, notre nouvel e-portefolio qui est en phase de développement, sera expérimenté au prochain semestre et les parcours des mentions 1, 2 et 3 seront sollicités. Des groupes ont été identifiés sur les sites marseillais et aixois, ainsi qu'éventuellement le parcours FAD pour la mention 1. Pour la mention 2, lors du récent conseil de mention, un appel a été lancé pour que quelques parcours participent à cette expérimentation. Les délais sont assez courts pour définir les modalités de l'expérimentation pour chaque parcours (environ 5 semaines). Certains parcours sont déjà engagés dans cette réflexion mais il s'agit de changer d'outil. L'objectif est que les éducateurs puissent rentrer dans l'éducation et être force de proposition. Cet outil permettra de finaliser la mise en œuvre de l'approche par compétences. Deux ou trois groupes dans le 1^{er} degré, un parcours pour la mention 3, deux ou trois parcours dans la mention 2, un ou deux parcours pour la mention 4, vont tester ce dispositif.

Plus d'informations : <https://karuta-france-portfolio.fr/>

- **Les salons et journées portes ouvertes**

Maylis SILVY : Il est possible de repartir sur des événements en présentiel cette année, même si le distanciel a permis de découvrir l'espace original des plateformes. L'Inspé participera au salon de l'étudiant à Aix-en-Provence en décembre et à Marseille mi-janvier. Comme avant la crise sanitaire, les journées portes ouvertes à Aix ne se tiendront pas aux mêmes dates que celles d'AMU, les inscriptions se déroulant plus tôt sur le site d'Aix. Elles auront lieu le 27 février de 16h à 18h30. Pour Marseille, l'Inspé conserve la date d'AMU, un samedi début Mars. Comme pour les salons, nous avons besoin des enseignants ces jours-là pour tenir les stands et renseigner les étudiants.

2. Approbation du procès-verbal de la séance du 27 septembre 2021

Le projet de PV de la séance du 27 septembre 2021 est adopté à l'unanimité moins deux personnes ne prenant pas part au vote.

3. Politique générale

- **Ressources humaines : Campagne d'emploi 2022-2023**

Cf. Diaporama déposé dans l'AMUbox.

Martine QUESSADA : La conférence budgétaire a eu lieu le 29 octobre. Elle se fait en présence de la gouvernance et de la direction et permet de présenter à l'université la demande de moyens humains et financiers pour le fonctionnement et la réalisation des objectifs de l'Inspé en 2022. La campagne d'emploi est intégrée à la conférence budgétaire. Cette campagne n'est pas encore définitive car la gouvernance n'a pas encore arbitré sur nos propositions.

- **Campagne enseignante (cf. document annexe 1)**

Laurence ESPINNASSY : Le processus de campagne a déjà été présenté lors du dernier conseil. Les remontées des parcours et des options, à partir des retours faits par les collègues, sont prises en compte individuellement. Néanmoins, nous sommes contraints à des équipes plurielles, avec une proportion d'un tiers de formateurs terrain. Il faut également respecter les axes de développement de la recherche en éducation, l'articulation formation-recherche et l'encadrement de la recherche, notre politique étant celle d'un adossement à la recherche. Selon la politique d'AMU, il faut parvenir à un équilibre dans la proportion des enseignants du 1^{er} et du 2nd degré et des enseignants-chercheurs. Nous souhaitons favoriser la promotion de carrières de PRAG, d'enseignants-chercheurs, et avons l'opportunité cette année de demander plusieurs postes sous les conditions de l'article 46/3, sur des profils spécifiques (personnes attestant d'une carrière à l'université et critères d'ancienneté particuliers). L'objectif est aussi de stabiliser les PRAG en affectation académique depuis plusieurs années et de renouveler les autres.

Propositions faites :

- 2 postes de professeurs 46/1 ;
- 4 postes de professeurs 46/3 ;
- 4 postes MCF dont 2 transformations de supports PRAG ;
- 3 PRAG stabilisés ; 3 recrutements PE ;
- 12 mi-temps partagés dans le 2^d degré ;
- 4 mi-temps partagés dans le 1^{er} degré ;
- Poste bonus (pour 2022 avec une prise de poste en 2023) : 1 poste de MCF qui serait fléché évaluation des formations, approches pédagogiques innovantes.

- **Campagne des BIATSS**

Martine QUESSADA : Cette proposition ne sera pas réalisée entièrement cette année mais ce sont des projections à 2 ans :

- stabilisation des personnels d'encadrement prioritaires sur support Etat ;
- positionnement des personnels lauréats des concours Sauvadet sur support Etat ;
- rééquilibrage entre les personnels de catégorie C (au profit des B) ;
- repyramidage des C en B et des B en A, avec une montée en compétences des agents ;
- renouveler à minima les personnels de catégorie C Bap G Logistique afin de s'orienter vers une externalisation du nettoyage de nos locaux ;
- apporter un soutien pédagogique plus important aux enseignants ;
- poursuivre le soutien à ADEF et à SFERE-Provence.

Les demandes en termes de supports :

- 2 concours TECH catégorie B (1 en externe positionné au pôle numérique sur le site d'Aix-en-Provence et 1 en interne profilé très large, pouvant permettre une revalorisation de C en B) ;
- 1 concours ASI (interne, report 2021 non pourvu) ;
- 1 concours IGE (concours externe pôle formation) ;
- 2 positionnements Sauvadet sur support Etat ;
- 2 promotions sur Liste d'Aptitude (C en B) ;
- Poste bonus (pour 2022 avec une prise de poste en 2023) : 1 IGE ingénieur pédagogique, soutien administratif aux responsables pédagogiques, en particulier pour la formation PE, dédié aux 4 sites, avec une formation à la prise en main des outils numériques auprès des enseignants.

4. Formation

- **Procédure d'admission en master 1^{ère} année 2022/2023**

Cf. document soumis au vote en annexe 2.

Patrice BONNET : Le conseil va devoir voter les capacités d'accueil et les critères d'admission présentés. Les années précédentes, toutes les informations étaient déposées

sur le portail national « Trouvermonmaster » et les candidatures étaient ensuite à la charge de chaque établissement. Au niveau national, deux problématiques se posent actuellement : un nombre important d'étudiants sans master (notamment en septembre/octobre) ; des procédures assez disparates entre les universités.

Une plateforme unique au niveau national pour les Master 1 se mettra en place en 2022, avec des vœux limités et un calendrier unique de candidatures et de publications des résultats.

Calendrier prévu :

- Début février : affichage de l'offre nationale des masters ;
- Mars : phase commune nationale de candidatures ;
- Avril-début juin : examen et classement de toutes les candidatures par les composantes ;
- Mi-juin : 1ères publications ;

Objectif : finaliser toutes les affectations pour le 15/20 juillet.

- Une phase complémentaire sera ouverte rapidement après les 1ères publications en fonction du taux de remplissage.

L'université a demandé de faire remonter les conditions d'admission au plus tôt pour un vote le 16 décembre au CA d'AMU. Le travail est fait avec chaque responsable de parcours et de mention pour identifier les capacités d'accueil globales et celles qui seront proposées sur la plateforme, par laquelle toutes les candidatures ne passeront pas. Il faudra réserver des places pour les formations continues, les étudiants Erasmus et les étudiants redoublants. Il sera possible d'augmenter le nombre de places au cours de la campagne mais pas de les diminuer. Les licences conseillées ont été revues pour certains parcours. Les critères d'évaluation ont été identifiés par parcours, pouvant nous permettre d'évaluer les dossiers et de les classer.

Valérie MUNIER : Comment sera gérée la répartition des étudiants sur les sites ? La question s'est posée à Montpellier, où certains sites étaient beaucoup plus demandés que d'autres, ce qui nous avait amenés à ouvrir les sites de manière indépendante.

Patrice BONNET : Une réunion relative à la gestion de cette plateforme s'est tenue et il a été conseillé d'ouvrir une seule possibilité de candidature par parcours pour tous les sites. Les étudiants pourront ensuite se positionner sur les sites en fonction de leurs vœux, chaque site étant paramétré au préalable. Cela permet de ne faire qu'un vœu par parcours lors de l'inscription sur la plateforme.

Graham RANGER : Cela pourrait introduire des incertitudes pour les étudiants. En candidatant dans un Inspé monosite, ils connaissent rapidement leur localisation et peuvent s'organiser. Un Inspé avec plusieurs sites ne le permet pas. Cela ne pourrait-il pas être un facteur pénalisant lors des choix.

Patrice BONNET : L'étudiant va recevoir une réponse indiquant une proposition d'affectation sur un parcours et sur plusieurs sites. Il aura ensuite la possibilité de choisir le site, le panel de choix étant plus ou moins important en fonction de son classement.

Graham RANGER : Cela signifie-t-il que l'étudiant devrait accepter une place à Aix-Marseille Université sans savoir sur quel site il serait affecté ?

Patrice BONNET : Il saura sur quel site puisque la plateforme lui proposera directement les places disponibles sur les sites d'AMU au moment de la publication des résultats, cela sera synchronisé et non en deux temps. Cela permettra de gérer les flux plus rapidement tant au niveau des candidatures que pour l'accès aux différents sites. Une acceptation définitive par l'étudiant génère automatiquement l'annulation des autres vœux.

José FOUQUE : Dans le dossier de candidature, est-il prévu une lettre de motivation, eu égard aux questions d'éthique et de compétences attendues des personnels de l'enseignements ?

Patrice BONNET : C'est l'une des raisons qui a poussé plusieurs responsables de parcours à demander une lettre de motivation présentant le projet professionnel de l'étudiant comme critère d'admission.

Claire ENEA-DRAPEAU : Pour les formations qui n'auraient pas atteint l'effectif maximal, est-ce que les inscriptions seront possibles tardivement comme c'est le cas actuellement ?

Patrice BONNET : Une phase complémentaire est prévue à partir du mois de juillet et pourrait se prolonger jusqu'en septembre pour les étudiants n'ayant pas de place. Une date limite sera probablement fixée pour éviter d'accueillir les candidats trop tardivement.

Nicolas FLAVIER : Existe-t-il une possibilité d'intégrer le master MEEF après le master 1 pour les étudiants qui seraient inscrits dans un autre master ?

Patrice BONNET : Il est possible d'intégrer le master MEEF en M2 dans certains parcours. La plateforme ne le permettra pas car elle ne concerne que les candidatures en M1 mais il y aura des procédures de candidatures directement en M2, pour lesquelles l'université gardera des places. Ces candidatures ne seront pas de droit et se complexifieront car elles sont conditionnées aux capacités d'accueil et à la continuité entre le M1 et le M2.

La procédure d'admission en master 1 MEEF pour l'année 2022-2023 est adoptée à l'unanimité.

Patrice BONNET : Cela implique que chaque parcours type affiche sur la plateforme les attendus prérequis d'entrée dans la formation. Les responsables de parcours ont été sollicités et le document doit être rendu le 22 novembre. Pour les mentions 1, 2 et 3, le choix a été fait d'utiliser les attendus prérequis figurant dans la circulaire du master MEEF et du référentiel de formation. Ils ont été remaniés par discipline de chaque parcours type. Aujourd'hui, les mentions 1 et 3 sont finalisées, la mention 2, qui comprend beaucoup de parcours-types, est en cours de finalisation et la mention 4, pour laquelle il n'y avait pas de référentiel de formation, vient d'être finalisée. Le document global est donc en cours de finalisation et nous pourrons le faire remonter dans les temps.

- **Présentation du projet d'arrêté fixant les modalités de formation initiale des personnels enseignants et d'éducation de l'enseignement public stagiaires**

Cf. document présenté.

Patrice BONNET : La 1^{ère} étape est conservée, elle concerne le fait que tout fonctionnaire-stagiaire va avoir un parcours académique et professionnel singulier. Par le biais d'une commission académique présidée par Monsieur le Recteur, un parcours de formation adapté va être défini. Une fois ces parcours définis, se distinguent deux grands types de populations de stagiaires : des stagiaires dits temps-pleins qui auraient un crédit temps-formation dans l'année de 10 à 20 jours ; des stagiaires dits à mi-temps de formation qui rentreraient dans un dispositif de formation via l'alternance. Dans la formation temps pleins, deux types de parcours vont se construire : un parcours d'approfondissement pour ceux qui ont une expérience particulière ou de consolidation pour ceux qui ont moins d'expérience. Pour les formations à mi-temps, un parcours d'adaptation permettra d'adapter au mieux la formation aux besoins des stagiaires. Les différents parcours sont constitués à partir d'une offre de formation conçue par l'Inspé en lien et en partenariat avec le rectorat de la région académique. Les Inspé seront donc impliqués dans la formation des stagiaires à la rentrée 2022 comme cela se fait aujourd'hui. L'offre de formation est déclinée à travers un parcours incluant un tronc commun, adossé aux arrêtés de 2013 et cette offre peut s'appuyer sur les offres d'une ou plusieurs UE relevant du master MEEF. Il est explicitement précisé qu'elles tiennent compte des spécificités dues aux missions et aux conditions d'exercice des professions des lycées professionnels. Les stagiaires non-titulaires du master MEEF devront aussi avoir dans la formation les trois grandes dimensions de culture commune obligatoires : les formations autour 1/ de la laïcité et des valeurs de la République, 2/ de la formation des élèves à besoins éducatifs particuliers et 3/ de l'égalité filles-garçons.

Les profils potentiels des stagiaires sont les suivants :

- Des stagiaires possédant une expérience professionnelle d'enseignement ou dans des fonctions d'éducation ;

- Les stagiaires titulaires du master MEEF ;
- Les stagiaires titulaires d'un autre master ;
- Les stagiaires dont la nomination n'est pas conditionnée à la détention d'un master ;

Et des cas un peu à part :

- Des titulaires d'un corps du second degré détachés des professeurs des écoles ou inversement ;
- Des titulaires d'un corps de catégorie A détachés dans les corps des personnels enseignants.

Claire ENEA-DRAPEAU : Dans le cas des étudiants titulaires d'un autre master ou n'ayant pas de master, qui sont orientés vers un parcours d'adaptation, peut-être mi-temps, ce parcours d'adaptation peut-il être le M2 MEEF ?

Patrice BONNET : Il est possible d'adosser certains aspects de la formation aux unités de formation du master MEEF mais pas intégralement. Les modalités vont dépendre des choix des Inspé en lien avec le rectorat ainsi que des spécificités des M2 MEEF. Il faudra donc repenser chaque parcours, parfois dès le M1 dans le cadre du continuum M1/M2.

Olivier VORS : Dans le cadre du partenariat avec l'Inspé, certaines parties de la formation relèvent-elles de la formation continue et incombent-elles au rectorat ou à l'inspection ? Ils n'auront pas le statut de néo-titulaires, même s'ils ont le concours et sont à 100% ?

Patrice BONNET : La formation des stagiaires relève de la formation initiale, même si nous sommes néanmoins toujours dans un partenariat avec l'employeur.

Olivier VORS : Sur les 10 à 20 jours de formation, selon l'obtention du master MEEF, quelle est la part d'interdisciplinaire ou de disciplinaire ?

Patrice BONNET : La part de disciplinaire prévue concerne les stagiaires n'ayant pas le master. Dans chaque parcours, il faudra que l'on détermine dans le parcours d'adaptation ce qui relève du disciplinaire, des ou d'un renforcement.

Fati DAVIN : Est-ce que certains DESU seraient transposables dans ces parcours d'adaptation et comment adapter nos maquettes à ces publics ?

Patrice BONNET : L'existant en termes de dispositifs d'adaptation peut servir de base dans la construction des parcours adaptés. En revanche, la question se pose de l'inscription de ces stagiaires à l'université, de quelle manière et avec quels droits d'inscription ? Cela représentant des effectifs importants, comment pourrions-nous assurer leur formation en termes de moyens financiers et humains ?

Valérie MUNIER : Il y aura peut-être des différences en fonction des Inspé et une réunion se tiendra pour déterminer le modèle adapté.

Valérie MAILHES : Les personnes qui avaient un master autre que le master MEEF, ou des cas particuliers, avaient l'opportunité de valider un master 2. Est-ce que cela sera toujours possible ?

Patrice BONNET : Les modalités de validation de ces parcours ne sont pas encore définies mais cela semble s'éloigner du master 2 MEEF. Le master MEEF est aujourd'hui construit comme un continuum de formation M1 et M2, avec des étudiants allant vers une alternance en M2. L'hétérogénéité des statuts des étudiants est complexe cette année.

Valérie MAILHES : La formation PE est axée sur la polyvalence et peut être difficile pour quelqu'un qui aurait un master très disciplinaire.

Patrice BONNET : Oui, il peut être difficile d'intégrer le master MEEF dans son entièreté. En termes de construction des modules de formation, certains ne seront peut-être pas du tout adaptés pour les stagiaires arrivants. Nous avons aussi aujourd'hui un cadrage en ce qui concerne les capacités d'accueil pour les différents candidats. Les statuts dans lesquels ils seront inscrits à l'université vont être déterminants.

Nicolas FLAVIER : 1/ Nous avons vu que la campagne d'emploi était déjà avancée, cette nouvelle demande de formation pourra-t-elle être assurée par les personnels formateurs ? 2/ On ne sait pas à l'avance qui réussira le concours. Et parmi les lauréats combien auront déjà un master MEEF ? Les difficultés liées à cette dimension aléatoire ont-elles été anticipées ?

Patrice BONNET : Cette dimension aléatoire est connue, il faudra savoir aussi quels sont les types de postes proposés par le rectorat. Se posera aussi la problématique du tutorat, nous avons énormément d'étudiants accompagnés en stages par des tuteurs et c'est une préoccupation importante. Nous attendons des précisions à ce sujet.

Valérie MUNIER : Il est peu probable que des moyens supplémentaires soient envisageables. Nous n'avons effectivement de visibilité ni sur ce que seront les résultats aux concours, ni sur la probabilité de réussite des masters MEEF.

Nicolas MASCRET : La mise en place du dispositif pour les nouveaux étudiants titulaires d'un master non lauréats du concours implique des moyens supplémentaires et la gestion de statuts supplémentaires. Si l'on veut adosser les parcours temps-pleins à des formations master, il faudra tenir compte des masters ayant des effectifs importants et peut-être créer un groupe supplémentaire. Concernant les enseignants stagiaires, il faudra impérativement une convocation du rectorat et de l'Inspé pour que soient gérés les emplois du temps. Enfin, concernant les effectifs, cela signifie que des fonctionnaires stagiaires resteront dans l'académie après leur master, un peu sur le modèle des DESU, où nous pouvons anticiper un nombre potentiel d'étudiants. La continuité de la formation n'est pas la même s'il s'agit d'étudiants venant d'autres académies.

Patrice BONNET : 1/ Il existait jusqu'à présent un dispositif d'aide à l'accès au métier pour les masters 2 non lauréats mais cette année il n'y a aucun inscrit dans les modules complémentaires proposés. 2/ Concernant les emplois du temps, si l'on considère un crédit-temps de 10 à 20 jours, cela correspond à une journée par semaine, qui pourrait être une journée fixe au choix. 3/ Nous ne connaissons pas les modalités d'affectation des stagiaires et ne savons pas si une continuité de formation sera préservée. Cela pourrait déséquilibrer la répartition au niveau des académies et semble peu probable. Toutes ces questions sont complexes et il faudra établir un diagnostic et faire des choix stratégiques en termes d'organisation.

Valérie MUNIER : Le réseau des Inspé peine à avoir des informations sur ces sujets malgré le fait qu'il sollicite régulièrement les trois directions. Faire un diagnostic permet en effet d'envisager des lignes de besoins.

5. Relations internationales : mobilités internationales

- **Proposition de réponse à l'appel à projet AMIDEX « Multilinguisme : cursus en langues étrangères »**

Cf diaporama présenté

Anaïs TREMEGE : Il y a actuellement une forte volonté au niveau national et européen d'internationaliser la formation des enseignants et un rapport dans ce sens a été publié : « Faire de l'école le cœur battant de l'Europe » (Rapport Cicurel, octobre 2021).

Rapport Cicurel : <https://www.education.gouv.fr/rapport-faire-de-l-ecole-le-coeur-battant-de-l-europe-325376>

Dans ce cadre, ADIMEX a lancé un appel à projets en novembre auquel nous allons répondre : « Multilinguisme : cursus en langues étrangères ». L'objectif est d'augmenter le nombre de formations dispensées en langues étrangères sur le site. Dans notre cas, les objectifs seraient multiples : développer les compétences linguistiques des futurs enseignants diplômés du master MEEF, ouvrir les débouchés professionnels de notre master et faciliter l'accueil d'étudiants étrangers dans nos formations. L'idée est de transformer un ou plusieurs groupes de TD de la mention 1 (choisis en raison des compétences de l'équipe de formateurs mais aussi en termes d'effectifs) pour développer une formation bilingue français-anglais en s'appuyant sur une approche du plurilinguisme en éducation. Cette formation peut associer des étudiants des mentions 2 et 3, qui pourraient participer à certaines UE de cette formation, notamment dans le cadre des UE 3. Les étudiants effectueraient des mobilités de stages ou d'études à l'étranger et nous pourrions accueillir plus facilement des étudiants étrangers. Les formateurs pourraient bénéficier de formations de formateurs pour développer leurs compétences linguistiques, les approches DNL et leur culture de l'international.

Calendrier :

- Appel à projets lancé en novembre
- Déclaration d'intention : 17 décembre 2021
- Dépôt de projet : 28 février 2022
- Début du projet : septembre 2022
- Début des formations : septembre 2023

- **Les mobilités**

Anaïs TREMEGE : En lien avec la directrice adjointe et les chargés de mission relations internationales, nous essayons de développer la mobilité internationale de nos étudiants. Le Pôle recherche et coopérations internationales en éducation a participé aux journées de rentrée sur les 4 sites de l'Inspé, avec des interventions dans le cadre de l'UE3 CAPEFE *Découverte de systèmes éducatifs étrangers*. Une cinquantaine d'étudiants se sont déclarés intéressés pour effectuer une mobilité à l'étranger. Il y a notamment des possibilités de mobilités dans les universités partenaires et des possibilités de financement. Actuellement, tout est géré au cas par cas. Des incertitudes perdurent sur le nombre de mobilités qui pourraient être financées, leur durée et la période à laquelle les étudiants pourraient partir. Il existe deux types de mobilités : les mobilités d'études et les mobilités de stage et elles sont prévues à partir du prochain semestre. Une réunion est prévue le lendemain avec le rectorat pour faire le point sur ses accords avec les écoles locales et les opportunités possibles.

Laurence ESPINASSY : Il est très difficile de nouer des relations d'échanges avec d'autres universités et des enseignants étrangers du fait du manque de formation en anglais.

Graham RANGER : Les étudiants, en langue notamment, sont très demandeurs pour des mobilités de stages ou d'études, masters 1 et 2 du master mention 2. Existe-t-il des possibilités pour les étudiants de langue vivante pour partir en stage avec l'Inspé ? Les formateurs ne sont pas toujours assez informés sur ce sujet. Une circulaire est en place aujourd'hui, qui permettrait aux étudiants en AED de partir en mobilité de 6 mois, avez-vous des informations à ce sujet ?

Anaïs TREMEGE : Pour l'instant, nous travaillons beaucoup au cas par cas et il est possible de se rapprocher du PRCIE pour plus d'informations et pour que chaque demande soit étudiée.

Graham RANGER : Néanmoins, les étudiants ne peuvent prendre contact avec le PRCIE qu'à partir du 1^{er} semestre du master MEEF 1, ne pourrions-nous pas le faire à partir du dernier semestre de Licence, même si cela présuppose une admission au master MEEF ?

Anaïs TREMEGE : Certains étudiants nous contactent dès la Licence, il est donc possible de le faire et un semestre est suffisant pour organiser la mobilité.

Graham RANGER : Nous avons perdu un certain nombre d'étudiants de Licence 3 qui sont partis car ils étaient sur liste d'attente pour le master MEEF. Si le nouveau système permet de fidéliser les étudiants, cela permettrait un suivi plus serein.

Patrice BONNET : Nous sommes ouverts à toutes les propositions durant le semestre 6 de la licence, comme organiser des rencontres avec le PRCIE pour des étudiants intéressés par une mobilité, notamment du site d'Avignon car il est plus difficile de se rendre physiquement au pôle pour avoir les informations.

6. Questions diverses

Il n'y a pas de question prévue à l'ordre du jour.

L'ordre du jour ayant été épuisé, la séance est levée à 16H10.

CCI – 15/11/2021

Annexe 1 : Point 3.Campagne d'emploi 2022-2023

Enseignants

M. QUESSADA

Stratégie de la composante campagne emplois 2022 – 2023 ENSEIGNANTS (1/2)

Campagne Enseignants et Enseignants Chercheurs

- Remontées des besoins des deux collèges SCIENCES et ALLSH
- Respect des équipes plurielles (33% enseignants de terrain)
- Développement de la recherche pour l'éducation et la formation et de l'articulation formation-recherche
 - ❖ profils d'enseignement et de recherche cohérents
 - ❖ politique d'adossement à la recherche des labos de SFERE-Provence
- Développement de l'encadrement de la recherche
 - ❖ Recrutement d'EC (transformation de postes de PRAG)
 - ❖ Promotion des carrières (PRAG/chercheurs et PR 46-3)
- Stabilisation des PRAG en Affectation Académique (reconduction des autres AA)

Campagne d'emplois : enseignants (2/2)

Supports libérés	3 PU; 2 MCF; 8 PRAG; 5 PREC
Concours	<i>Dans l'attente du retour d'AMU</i>
2 PR 46-1	<ul style="list-style-type: none"> - Analyse de l'activité (ADEF) - Approches STEM/numérique (ADEF)
4 PR 46-3	<ul style="list-style-type: none"> - Développement professionnel (ADEF) - EPS/motivation (ISM) - Psycho (PSYCLE) - Approches STEM/Psychologie (ADEF)
4 MCF dont 2 transformations	<ul style="list-style-type: none"> - Maths (ADEF) - Français/FLE (ADEF) - Po.Educ (IREMAM) - Eco-Gestion (LEST)
3 PRAG stabilisés	<ul style="list-style-type: none"> - Maths - Anglais – Français
3 recrutements PE	<ul style="list-style-type: none"> - 2 Digne – 1 Avignon
12 mi-temps partagés 2 nd degré	Apl - Doc - Mus - Eco-G - Ang - Philo - Bio-Tech - EPS (2) - Esp (2) - Fçais
4 mi-temps partagés 1 ^{er} degré	<ul style="list-style-type: none"> - Fçais (3) - Apl

CCI - 15/11/2021
Annexe 2 : Point. 4 Formation
Procédures d'admission en Master 1^{ère} année

P.BONNET

Mention	Aix-Marseille Université	Parcours type (PT)	Options et sites	Capacité d'accueil par OPTION de formation (pour rfp) Mention (une au vote)	Dont capacité d'accueil étudiants internationaux par OPTION de PT (pour rfp) Mention (une au vote)	Campagne de recrutement - inscription		Campagne recrutement - PT (les dates doivent être inscrites en compte)		Langues enseignées (toutes les langues issues de parties présentées dans le compte)	Modalités accès	Cibles d'examen des dossiers (indiquer les "voies" cibles par CL, CS, CSB (selon admis) et/ou candidats et/ou étudiants et, le cas échéant, préciser pour le CL, CS et CSB)	sites d'enseignement et ville	lien RDP		
						Date ouverture de dépôt (date de rfp) (date e-Candidat)	Date fermeture de dépôt (date e-Candidat)	Date ouverture de dépôt (date de rfp) (date e-Candidat)	Date fermeture de dépôt (date e-Candidat)							
Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation - Premier degré	Aix-en-Provence	Professionnels des écoles	Aix-en-Provence	240	55	1.03.2022	15.05.2022	1.03.2022	15.05.2022	Arts Arts plastiques Géographie et aménagement Histoire de l'art et archéologie Humainité Informatique Langues étrangères appliquées Langues, littéraires et civilisations étrangères et régionales Lettres Lettres, langues Microbiologie Philosophie Physique, chimie Sciences de la Terre Sciences du langage Mécanique Psychologie Sciences de la vie et de la Terre Sciences et techniques des activités physiques et sportives Sciences de la Terre Sciences de la vie et de la Terre Sciences de la vie et de la Terre Sciences du langage Sciences de l'éducation Sciences pour la santé Sciences et technologie Sciences pour l'ingénieur	X	CE: UE PROMEEF suivies en licence 40% CE: Université d'obtention de la licence ANU et AU 20% CE: note obtenue en L3 (S si licence en cours) 20% CS: Mobilité internationale 10% CS: Expérience pro/stage en DM-E (contractuel, stage en école primaire uniquement) 10%	Aix-en-Provence MARSEILLE AVIGNON FAD	https://formations.univ-amu.fr/MESBP-PROPE5AA.html		
			Avignon	165	40	1.03.2022	15.05.2022	1.03.2022	15.05.2022	Lettres Lettres, langues	X	CE: UE PROMEEF suivies en licence 30% CE: Université d'obtention de la licence ANU et AU 20% CE: note obtenue en L3 (S si licence en cours) 20% CS: Lettre de motivation 30%	Aix-en-Provence	https://formations.univ-amu.fr/MESBP-PROPE5AA.html		
			Digne	60	15	1.03.2022	15.05.2022	1.03.2022	15.05.2022	Lettres Lettres, langues	X	CE: UE PROMEEF suivies en licence 30% CE: Université d'obtention de la licence ANU et AU 20% CE: note obtenue en L3 (S si licence en cours) 20% CS: Lettre de motivation 30%	FAD	https://formations.univ-amu.fr/MESBP-PROPE5AA.html		
			Marseille	165	40	1.03.2022	15.05.2022	1.03.2022	15.05.2022	Lettres Lettres, langues	X	CE: UE PROMEEF suivies en licence 30% CE: Université d'obtention de la licence ANU et AU 20% CE: note obtenue en L3 (S si licence en cours) 20% CS: Lettre de motivation 30%	Aix-en-Provence	https://formations.univ-amu.fr/MESBP-PROPE5AA.html		
			FAD	60	10	1.03.2022	15.05.2022	1.03.2022	15.05.2022	Lettres Lettres, langues	X	CE: UE PROMEEF suivies en licence 30% CE: Université d'obtention de la licence ANU et AU 20% CE: note obtenue en L3 (S si licence en cours) 20% CS: Lettre de motivation 30%	AVIGNON	https://formations.univ-amu.fr/MESBP-PROPE5AA.html		
				600							Lettres	X	CE: UE PROMEEF suivies en licence 30% CE: Université d'obtention de la licence ANU et AU 20% CE: note obtenue en L3 (S si licence en cours) 20% CS: Lettre de motivation 30%	Aix-en-Provence	https://formations.univ-amu.fr/MESBP-PROPE5AA.html	
				30	5	5.04.2022	26.06.2022	5.04.2022	26.06.2022	5.04.2022	26.06.2022	Lettres	X	CE: UE PROMEEF suivies en licence 30% CE: Université d'obtention de la licence ANU et AU 20% CE: note obtenue en L3 (S si licence en cours) 20% CS: Lettre de motivation 30%	Aix-en-Provence	https://formations.univ-amu.fr/MESBP-PROPE5AA.html
				60	10	5.04.2022	26.06.2022	5.04.2022	26.06.2022	5.04.2022	26.06.2022	Lettres Lettres, langues LFA	X	CE: UE PROMEEF suivies en licence 30% CE: Université d'obtention de la licence ANU et AU 20% CE: note obtenue en L3 (S si licence en cours) 20% CS: Lettre de motivation 30%	FAD	https://formations.univ-amu.fr/MESBP-PROPE5AA.html
				30	5	5.04.2022	26.06.2022	5.04.2022	26.06.2022	5.04.2022	26.06.2022	Lettres Sciences du langage Lettres, langues	X	CE: UE PROMEEF suivies en licence 30% CE: Université d'obtention de la licence ANU et AU 20% CE: note obtenue en L3 (S si licence en cours) 20% CS: Lettre de motivation 30%	AVIGNON	https://formations.univ-amu.fr/MESBP-PROPE5AA.html
				30	5	5.04.2022	26.06.2022	5.04.2022	26.06.2022	5.04.2022	26.06.2022	Langues étrangères appliquées Langues, littéraires et civilisations étrangères et régionales Lettres, langues	X	CE: UE PROMEEF suivies en licence 10% CE: Université d'obtention de la licence ANU et AU 15% CE: note obtenue en L3 (S si licence en cours) 20% CS: Projet professionnel - Lettre de motivation 40%	Aix-en-Provence	https://formations.univ-amu.fr/MESBP-PROPE5AA.html
Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation, second degré	Aix-en-Provence	Enseigner une langue vivante étrangère au CLG & LST - Français (option)	Aix-en-Provence	60	5	5.04.2022	26.06.2022	5.04.2022	26.06.2022	Langues étrangères appliquées Langues, littéraires et civilisations étrangères et régionales Lettres, langues	X	CE: UE PROMEEF suivies en licence 10% CE: Université d'obtention de la licence ANU et AU 15% CE: note obtenue en L3 (S si licence en cours) 20% CS: Projet professionnel - Lettre de motivation 40%	Aix-en-Provence	https://formations.univ-amu.fr/MESBP-PROPE5AA.html		
			Avignon	30	5	5.04.2022	26.06.2022	5.04.2022	26.06.2022	Langues étrangères appliquées Langues, littéraires et civilisations étrangères et régionales Lettres, langues	X	CE: UE PROMEEF suivies en licence 10% CE: Université d'obtention de la licence ANU et AU 15% CE: note obtenue en L3 (S si licence en cours) 20% CS: Projet professionnel - Lettre de motivation 40%	AVIGNON	https://formations.univ-amu.fr/MESBP-PROPE5AA.html		
				60	5	5.04.2022	26.06.2022	5.04.2022	26.06.2022	Langues étrangères appliquées Langues, littéraires et civilisations étrangères et régionales Lettres, langues	X	CE: UE PROMEEF suivies en licence 10% CE: Université d'obtention de la licence ANU et AU 15% CE: note obtenue en L3 (S si licence en cours) 20% CS: Projet professionnel - Lettre de motivation 40%	Aix-en-Provence	https://formations.univ-amu.fr/MESBP-PROPE5AA.html		
			Avignon	30	5	5.04.2022	26.06.2022	5.04.2022	26.06.2022	Langues étrangères appliquées Langues, littéraires et civilisations étrangères et régionales Lettres, langues	X	CE: UE PROMEEF suivies en licence 10% CE: Université d'obtention de la licence ANU et AU 15% CE: note obtenue en L3 (S si licence en cours) 20% CS: Projet professionnel - Lettre de motivation 40%	AVIGNON	https://formations.univ-amu.fr/MESBP-PROPE5AA.html		
Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation, second degré	Aix-en-Provence	Enseigner une langue vivante étrangère au CLG & LST - Anglais (option)	Aix-en-Provence	60	5	5.04.2022	26.06.2022	5.04.2022	26.06.2022	Langues étrangères appliquées Langues, littéraires et civilisations étrangères et régionales Lettres, langues	X	CE: UE PROMEEF suivies en licence 10% CE: Université d'obtention de la licence ANU et AU 15% CE: note obtenue en L3 (S si licence en cours) 20% CS: Projet professionnel - Lettre de motivation 40%	Aix-en-Provence	https://formations.univ-amu.fr/MESBP-PROPE5AA.html		
			Avignon	30	5	5.04.2022	26.06.2022	5.04.2022	26.06.2022	Langues étrangères appliquées Langues, littéraires et civilisations étrangères et régionales Lettres, langues	X	CE: UE PROMEEF suivies en licence 10% CE: Université d'obtention de la licence ANU et AU 15% CE: note obtenue en L3 (S si licence en cours) 20% CS: Projet professionnel - Lettre de motivation 40%	AVIGNON	https://formations.univ-amu.fr/MESBP-PROPE5AA.html		
				60	5	5.04.2022	26.06.2022	5.04.2022	26.06.2022	Langues étrangères appliquées Langues, littéraires et civilisations étrangères et régionales Lettres, langues	X	CE: UE PROMEEF suivies en licence 10% CE: Université d'obtention de la licence ANU et AU 15% CE: note obtenue en L3 (S si licence en cours) 20% CS: Projet professionnel - Lettre de motivation 40%	Aix-en-Provence	https://formations.univ-amu.fr/MESBP-PROPE5AA.html		
			Avignon	30	5	5.04.2022	26.06.2022	5.04.2022	26.06.2022	Langues étrangères appliquées Langues, littéraires et civilisations étrangères et régionales Lettres, langues	X	CE: UE PROMEEF suivies en licence 10% CE: Université d'obtention de la licence ANU et AU 15% CE: note obtenue en L3 (S si licence en cours) 20% CS: Projet professionnel - Lettre de motivation 40%	AVIGNON	https://formations.univ-amu.fr/MESBP-PROPE5AA.html		

Métiers de l'enseignement de l'éducation et de la formation, second degré	Enseigner l'économie-gestion au LGT	30	10	5,04,2022	26,06,2022	5,04,2022	26,06,2022	5,04,2022	26,06,2022	Administration économique et sociale Economie et gestion Gestion	x		CB: UE PROMETEF suivies en licence 20% CB: Université d'obtention de la licence ANUJ et AU 20% C4: Projet professionnel - Lettre de motivation 30% C2: Expérience professionnelle 10%	AX-EN-PROVENCE	https://formations.univ-amu.fr/MES550-285025A8.html
										Electronique, énergie électrique, automatique Général Mécatronique Sciences et technologies Sciences pour l'ingénieur	x		CB: UE PROMETEF suivies en licence 15% CB: Université d'obtention de la licence ANUJ et AU 15% C1: Note obtenue en L3 (S si licence en cours) 20% C4: Projet professionnel - Lettre de motivation 20% C2: Expérience professionnelle 20%	MARSEILLE	https://formations.univ-amu.fr/MES550-285025A8.html
Métiers de l'enseignement de l'éducation et de la formation, second degré	Enseigner la technologie au CIG, le design/Arts appliqués au LGT	20	5	5,04,2022	26,06,2022	5,04,2022	26,06,2022	5,04,2022	26,06,2022	Electronique, énergie électrique, automatique Général Mécatronique Sciences et technologies Sciences pour l'ingénieur	x		CB: UE PROMETEF suivies en licence 15% CB: Université d'obtention de la licence ANUJ et AU 15% C1: Note obtenue en L3 (S si licence en cours) 20% C4: Projet professionnel - Lettre de motivation 20% C2: Expérience professionnelle 20%	MARSEILLE	https://formations.univ-amu.fr/MES550-285025A8.html
										Geographie et aménagement Histoire de l'art et archéologie Sciences de l'homme, anthropologie, ethnologie Langues étrangères appliquées Langues, littéraires et civilisations étrangères et régionales Lettres, langages Sciences et humanités Sociologie Information et communication Sciences de l'éducation Psychologie Administration publique	x		CB: UE PROMETEF suivies en licence 30% CB: Université d'obtention de la licence ANUJ et AU 20% C1: Note obtenue en L3 (S si licence en cours) 40% C4: Projet professionnel - Lettre de motivation 20%	MARSEILLE AX-EN-PROVENCE	https://formations.univ-amu.fr/MES550-285025A8.html
Métiers de l'enseignement de l'éducation et de la formation, second degré	Enseigner en lycée professionnel - Enseignements généraux - Math-Sciences Physique (option) Enseigner en lycée professionnel	20	5	5,04,2022	26,06,2022	5,04,2022	26,06,2022	5,04,2022	26,06,2022	Chimie Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales Sciences de l'éducation Physique, chimie Physique Sciences et humanités Sciences et technologies Sciences pour l'ingénieur	x		CB: UE PROMETEF suivies en licence 20% CB: Université d'obtention de la licence ANUJ et AU 20% C1: Note obtenue en L3 (S si licence en cours) 20% C4: Projet professionnel - Lettre de motivation 40%	MARSEILLE	https://formations.univ-amu.fr/MES550-285025A8.html
										Electronique, énergie électrique, automatique Général Mécatronique Sciences et technologies Sciences pour l'ingénieur	x		CB: UE PROMETEF suivies en licence 15% CB: Université d'obtention de la licence ANUJ et AU 15% C1: Note obtenue en L3 (S si licence en cours) 20% C4: Projet professionnel - Lettre de motivation 20% C2: Expérience professionnelle 20%	MARSEILLE	https://formations.univ-amu.fr/MES550-285025A8.html
										Sciences de la vie et de la Terre Sciences de la vie et de la Terre - sociales Sciences de l'éducation, Information et communication	x		CB: UE PROMETEF suivies en licence 25% CB: Université d'obtention de la licence ANUJ et AU 25% C1: Note obtenue en L3 (S si licence en cours) 20% C4: Projet professionnel - Lettre de motivation 30%	MARSEILLE	https://formations.univ-amu.fr/MES550-285025A8.html
										Administration économique et sociale Droit Gestion Information et communication	x		CB: UE PROMETEF suivies en licence 20% CB: Université d'obtention de la licence ANUJ et AU 20% C1: Note obtenue en L3 (S si licence en cours) 20% C2: Expérience professionnelle 10%	AX-EN-PROVENCE	https://formations.univ-amu.fr/MES550-285025A8.html
										Administration économique et sociale Economie et gestion Gestion Information et communication	x		CB: UE PROMETEF suivies en licence 15% CB: Université d'obtention de la licence ANUJ et AU 15% C1: Note obtenue en L3 (S si licence en cours) 20% C4: Projet professionnel - Lettre de motivation 20% C2: Expérience professionnelle 20%	MARSEILLE	https://formations.univ-amu.fr/MES550-285025A8.html
Mention		1215								Administration économique et sociale Economie et gestion Mécatronique Information et communication Lettres, langages Psychologie Sciences de l'éducation Sciences de l'éducation - anthropologie, ethnologie Sciences de langage Sociologie Sciences et humanités					https://formations.univ-amu.fr/MES550-285025A8.html
Métiers de l'enseignement de l'éducation et de la formation, encadrement éducatif	Conseiller principal d'éducation	60	10	20,03,2022	05,06,2022	20,03,2022	05,06,2022	20,03,2022	05,06,2022	Administration économique et sociale Economie et gestion Mécatronique Information et communication Lettres, langages Psychologie Sciences de l'éducation Sciences de l'éducation - anthropologie, ethnologie Sciences de langage Sociologie Sciences et humanités	x		CB: UE PROMETEF suivies en licence 25% CB: Université d'obtention de la licence ANUJ et AU 25% C4: Lettre de motivation: 25% C2: Expérience professionnelle (comparé AED): 15% C1: Note obtenue en L3 (S si licence en cours) 10%	AX-EN-PROVENCE	https://formations.univ-amu.fr/MES550-285025A8.html
Mention		60								Administration économique et sociale Economie et gestion Mécatronique Information et communication Lettres, langages Psychologie Sciences de l'éducation Sciences de l'éducation - anthropologie, ethnologie Sciences de langage Sociologie Sciences et humanités					https://formations.univ-amu.fr/MES550-285025A8.html
Métiers de l'enseignement de l'éducation et de la formation, pratiques et ingénierie de la formation	Métiers de la recherche et de l'expertise en éducation	30	5	5,04,2022	26,06,2022	5,04,2022	26,06,2022	5,04,2022	26,06,2022	Psychologie Sciences de l'éducation Sciences de l'homme, anthropologie, ethnologie Sciences de langage Sociologie	x		CB: Université d'obtention de la licence ANUJ et AU 20% C4: Projet professionnel - Lettre de motivation 20% C1: Note obtenue en L3 (S si licence en cours) 20% C8: Travaux de recherche 30%	MARSEILLE	https://formations.univ-amu.fr/MES550-285025A8.html

Métiers de l'enseignement de l'éducation et de la formation, pratiques et ingénierie de la formation	Redacteur professionnel	30	10	5,04,2022	26,06,2022	5,04,2022	26,06,2022	5,04,2022	26,06,2022	26,06,2022	26,06,2022	Informelle communication Langues, littéraires et qualifications étrangères et régionales Lettres étrangères appliquées Informatique Langues étrangères appliquées aux sciences humaines et sociales Lettres, langues	x				CS: Université d'obtention de la licence ANU et UAPY 5% C4: CV + Lettre de motivation 5% C2: 20% C3: Expérience professionnelle / stage 20% C1: Notes de licence (S si licence en cours) 20% C5: Complémentaires dans le domaine de la rédaction acquises hors parcours académiques 15%	ANU-EN-PROVINCE	ANU-EN-PROVINCE https://formations.univ-amu.fr/MESSFE-20955AC.html	
Métiers de l'enseignement de l'éducation et de la formation, pratiques et ingénierie de la formation	Formation de formateurs de l'éducation Nationale (OFEN) (option)	15	3	5,04,2022	26,06,2022	5,04,2022	26,06,2022	5,04,2022	26,06,2022	26,06,2022	26,06,2022	Economie et gestion Information communication Informatique Langues étrangères appliquées Lettres, langues Philosophie Psychologie Sciences de l'éducation Sciences de l'homme, anthropologie, ethnologie Sciences du langage Sciences et techniques des activités physiques et sportives Sciences pour l'ingénieur Sciences sanitaires et sociales	x				CS: Université d'obtention de la licence ANU et AU 20% C1: Notes de licence (S si licence en cours) 20% C2: Expérience professionnelle / stage 20% C4: Projet professionnel - lettre de motivation - entretien 40%	ANU-EN-PROVINCE	ANU-EN-PROVINCE https://formations.univ-amu.fr/MESSFE-20955AC.html	
												Pratiques de l'éducation inclusive (PEII) (option)	15	3	5,04,2022	26,06,2022	5,04,2022	26,06,2022	5,04,2022	26,06,2022
Métiers de l'enseignement de l'éducation et de la formation, pratiques et ingénierie de la formation	Responsable d'organisme et responsable de formation (ROOF) (option)	15	3	5,04,2022	26,06,2022	5,04,2022	26,06,2022	5,04,2022	26,06,2022	26,06,2022	26,06,2022	Psychologie Economie et gestion Gestion Information communication Informatique Langues étrangères appliquées Lettres, langues Philosophie Psychologie Sciences de l'éducation Sciences de l'homme, anthropologie, ethnologie Sciences du langage Sciences et techniques des activités physiques et sportives Sciences et technologies Sciences pour l'ingénieur Sciences sanitaires et sociales	x			CS: Université d'obtention de la licence ANU et AU 20% C1: Notes de licence (S si licence en cours) 20% C2: Expérience professionnelle / stage 20% C4: Projet professionnel - lettre de motivation - entretien 40%	ANU-EN-PROVINCE	ANU-EN-PROVINCE https://formations.univ-amu.fr/MESSFE-20955AC.html		
												Conception et management de formations en hygiène, sécurité et développement	10	3	5,04,2022	26,06,2022	5,04,2022	26,06,2022	5,04,2022	26,06,2022
Métiers de l'enseignement de l'éducation et de la formation, pratiques et ingénierie de la formation	Ingenierie pédagogique formation, pratiques et ingénierie de la formation	15	5	5,04,2023	26,06,2023	5,04,2023	26,06,2023	5,04,2023	26,06,2023	26,06,2023	26,06,2023		x				C4: CV + Lettre de motivation: 50% C3: Université d'obtention de la licence ANU et AU: 20% C1: Complémentaires numériques: 30%	FAD	ANU-EN-PROVINCE https://formations.univ-amu.fr/MESSFE-20955AC.html	
Mention																			ANU-EN-PROVINCE https://formations.univ-amu.fr/MESSFE-20955AC.html	
																				ANU-EN-PROVINCE https://formations.univ-amu.fr/MESSFE-20955AC.html